

Règles particulières

Licence Lettres classiques

Redoublement :

En principe le redoublement n'est pas de droit, s'agissant d'une réponse pédagogique de l'équipe enseignante, destinée à permettre à l'étudiant de combler ses lacunes ayant conduit à un ajournement.

Toutefois chaque diplôme de licence peut spécifier le nombre de redoublements auquel un étudiant a droit sans avis du jury.

Le redoublement fait l'objet de l'établissement d'un contrat pédagogique spécifique validé par l'équipe enseignante et l'étudiant, précisant les modalités de celui-ci.

Dans tous les cas le nombre d'inscriptions annuelles au sein d'une même mention de licence, en vue de sa validation ne peut être supérieur à cinq.

Nombre de redoublements autorisés à l'année visée :	<u>L1 :</u>	1	<u>L2 :</u>	1	<u>L3 :</u>	1
---	-------------	---	-------------	---	-------------	---

Renonciation à la compensation proposée aux étudiants :	<u>Au semestre :</u>	non	<u>A l'année :</u>	non
---	----------------------	-----	--------------------	-----

Absence justifiée : L'étudiant doit justifier son absence auprès de son responsable ou de la scolarité dans les 8 jours qui suivent la tenue de l'épreuve. Au-delà son absence sera considérée comme injustifiée. La justification de l'absence est laissée à l'appréciation du responsable de la formation.

Absence injustifiée : Quel que soit le mode de contrôle, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'épreuve concernée. Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'UE, au semestre, à l'année. L'étudiant conserve la possibilité de se présenter en deuxième session ou deuxième chance selon le mode de contrôle. Si une deuxième chance est prévue, elle ne donne pas lieu à deuxième session.

Aménagement d'épreuves en contrôle continu : Si une préconisation médicale du service de santé étudiante de l'UL pour l'aménagement d'une épreuve de contrôle continu ne peut être mise en oeuvre, une épreuve de substitution sera proposée à l'étudiant.e pendant la session officielle des examens (similaire au RSE).

Stage :

Tout stage doit se dérouler obligatoirement dans le cadre du cursus de formation, c'est-à-dire entre la date d'inscription administrative et la tenue du jury du diplôme.

Certificat SENSE :

Le Certificat SENSE doit être validé en entier pour permettre la délivrance du diplôme. Les étudiants disposent des 3 années de Licence pour valider les 3 modules du certificat ou des années 2 et 3 ou 3 en fonction de leur niveau d'entrée.

Légende/ Rappels

UE = Unité d'enseignements - une UE est toujours porteuse de crédits ECTS.

EC = Enseignement Constitutif d'une UE - seuls certains EC sont porteurs de crédits ECTS (voir modalités spécifiques par UE).

Lorsqu'un étudiant obtient au moins 10/20 de moyenne à une UE, cette UE est définitivement acquise (capitalisée). Lorsqu'un enseignement constitutif (EC) d'une UE est porteur de crédits ECTS, il est également définitivement capitalisé dès lors que l'étudiant y obtient au moins 10/20.

Licence Lettres classiques - 2ème année

					SESSION 1							SESSION 2					Modali-té alternative prévue en cas d'événement particulier	Paramé-trage
Code	Elément	Libellé	ECTS	Coeff.	Contrôle Terminal Nombre d'épreuves		Contrôle Continu Nombre d'épreuves		Nature	Durée	Coef de chaque épreuv-e	Epreuve RSE (dans le cadre du contrôle continu)	Nature	Nbre d'épreuv-es	Durée	ET organisé par l'adminis-tration <i>oui/non</i>		
					Hors session officielle des examens	Pendant la session officielle des examens	Hors session officielle des examens	Pendant la session officielle des examens									Conservation 1 an <i>Oui/Non</i>	
3JSJUN01	SEM	SEMESTRE 3 Lettres Classiques	30															
3JUVJUN01	UE	UE 301 Questions de genre	6															
3JEJUN01	EC	EC1 La notion de genre littéraire			Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la licence Lettres modernes													
3JEJUN02	EC	EC2 Étude de textes																
	UE	UE 302 Littérature grecque et latine 1	6															
3JEJUN02	EC	EC1 Lecture commentée de textes latins et thème latin					2		écrit	1x1h +1x2h		Oral ou écrit, 1h	Ecrit	1	2 h			
3JMJUN03	MAT1	MAT11 Lecture commentée de textes latins 1																
3JMJUN04	MAT1	MAT12 Initiation au thème latin 1																
3JMJUN05	MAT1	MAT13 Méthodologie (thème latin)																
3JEJUN04	EC	EC2 Lecture commentée de textes grecs					2		1 écrit, 1 oral	écrit: 2h; oral: 30 mn		Ecrit, 1h	Ecrit	1	2h			
3JMJUN08	MAT1	MAT11 Version Grecque 3																
3JMJUN09	MAT1	MAT12 Auteurs Grecs 1																
3JMJUN10	MAT1	MAT13 Méthodologie (grec)																
	UE	UE 303 Cultures de l'Antiquité 1	6															
3JEJUN07	EC	EC1 Histoire et civilisation grecque			1				écrit	1 h			Oral ou dossier	1	30 mn			
	EC	EC 2 Histoire des langues grecque et latine					2		écrit	2x 1h		Oral ou écrit, 1h	Oral ou dossier	1	30 mn			
3JEJUN09	MAT1	MAT11 Histoire de la langue grecque																
3JEJUN10	MAT1	MAT12 Histoire de la langue latine																
3JCJUN01	CHOIX	CHOIX Parcours Lettres Classiques L2 - Semestre 3	9															
3JHJUN01	PAR	Parcours disciplinaire Lettres Classiques	9															
3JUVJUN03	UE	UE 304 Transverse / renforcement disciplinaire	3															
3JEJUN05	EC	EC1 Linguistique et langue poétique grecque			1				écrit	1 h			Oral ou dossier	1	30 mn			
3JEJUN06	EC	EC2 Linguistique et langue poétique latine			1				écrit	1 h			Oral ou dossier	1	30 mn			
	UE	UE 305 Grec (A2/B1)	6															
3JEJUN03	EC	EC1 Maniement de la langue grecque, énoncé simple					2		écrit	2x1h		Oral ou écrit, 1h	Oral ou dossier	1	30 mn			
3JMJUN07	MAT1	MAT11 Syntaxe grecque 3																
3JMJUN06	MAT1	MAT12 Morphologie verbale Grecque 3																
	UE	UE 306 Latin (A2/B1)	6															
3JEJUN01	EC	EC1 Maniement de la langue latine, énoncé simple, et version					2		écrit	1h		Oral ou écrit, 1h	Ecrit	1	1h			
3JMJUN01	MAT1	MAT11 Grammaire latine 1																
3JMJUN02	MAT1	MAT12 Pratique de la version latine 1																
	PAR	Parcours Etablissement (ORION - ESHN - Agiles – Entrepreneuriat,...)	9		Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des parcours établissement													
3JUVJUN07	UE	UE 307 Langue Vivante	3															
3JCJUN02	CHOI	CHOIX Langue Vivante - Semestre 3			Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des langues vivantes													

